

2021



Contributions aux p r e s t a t i o n s



Expertise et conseil en ressources humaines
au service des collectivités territoriales

Conseil et accompagnement

Prestations RH

- ✓ Prestations RH : structuration de la politique RH, organisation des services, aménagement du temps de travail, régime indemnitaire, outils et indicateurs RH, tableaux de bord
- ✓ Prospective RH
- ✓ Accompagnement du changement
- ✓ Accompagnement au recrutement
- ✓ Accompagnement managérial
- ✓ Partenariat RH : intervention des consultants en tant que fonction « ressources » au service de la collectivité selon les besoins
- ✓ Exploitation de données RH Territorialisées
- ✓ Conseil juridique : conseils écrits
- ✓ Médiation (à l'initiative des parties ou du juge)
- ✓ Ateliers d'expériences

FACTURATION À L'HEURE
Collectivités affiliées : 89 € / h
Collectivités non affiliées : 130 € / h

114 € PAR PARTICIPANT/ATELIER (demi-journée)

Coaching

- ✓ Action de coaching individuel

2 520 € (FORFAIT 8 SÉANCES)
FACTURATION À L'HEURE
Collectivités affiliées : 89 € / h
Collectivités non affiliées : 130 € / h

Evolution professionnelle

- ✓ Accompagnement à la mobilité
- ✓ Réalisation de bilans professionnels sur la base de 26 heures par bilan
- ✓ Accompagnements personnalisés
- ✓ Ateliers collectifs

FACTURATION À L'HEURE
56 € / h

Collectivités affiliées : 114 €/atelier/participant
Collectivités non affiliées : 135 €/atelier/participant

Prestations d'appui à la mise en conformité des données - Délégué à la protection des données

Protection / mise en conformité réglementaire des données personnelles :

- ✓ Diagnostic, étude de conformité juridique des traitements
- ✓ Appui à la mise en place d'un registre, plan d'actions
- ✓ Appui à l'organisation des processus internes
- ✓ Sensibilisation et partage d'une culture de la conformité
- ✓ Conseils réglementaires

FACTURATION À L'HEURE
Collectivités affiliées : 89 € / h
Collectivités non affiliées : 130 € / h

Missions d'archivage

- ✓ Eliminations réglementaires, classement du fonds
- ✓ Rédaction de procès-verbal de récolement
- ✓ Préparation de dépôt aux Archives départementales
- ✓ Aide à un déménagement d'archives
- ✓ Sensibilisation des agents, formation de référents archives
- ✓ Accompagnement vers l'archivage numérique

FACTURATION À L'HEURE
Pour toutes collectivités
et établissements : 40 € / h

89 € / h

Conseil et accompagnement

Missions temporaires

✓ Mise à disposition d'agents non titulaires auprès des collectivités, et établissements pour répondre aux besoins de renfort, de remplacement, d'expertises (toutes filières et métiers de la FPT)

FACTURATION À L'HEURE

- .Mission d'exécution de base : 20,67 € / h
- .Autres missions : 30 % du salaire brut chargé
- .Portage de contrat : 10 % du salaire brut chargé (mission de plus de 3 mois)
- .Réduction pour les missions de + de 8 mois : 5% du tarif
- .Réduction pour accueil de stagiaire (licence pro MAT, licence pro MTCT, DU) : 8% du nombre de jours de stage

Parcours professionnels

ARE : Allocations retour à l'emploi

✓ Gestion des dossiers des allocations de retour à l'emploi pour les collectivités ayant conventionné à ce service

FACTURATION AU DOSSIER

- Agent titulaire ou stagiaire FPT : 245 € / dossier
- Agent non titulaire : 353 € / dossier

Paie des agents des collectivités et indemnités des élus

✓ Paie à façon : gestion de la paie des agents et des indemnités des élus des collectivités ayant conventionné avec le CDG

FACTURATION AU BULLETIN

- 6,30 € par bulletin de paie

CNRACL retraites

- ✓ Dossiers de validation de services
 - . Etude du devis adressé par la CNRACL à l'agent
 - . Constitution intégrale à la demande de la collectivité
- ✓ Dossiers de liquidation de retraite (retraite, retraite pour invalidité, pension de réversion)
- ✓ Demandes d'avis préalable (de la constitution intégrale du dossier à la réception de l'avis de la Caisse)
- ✓ Corrections des anomalies (par collectivité et par tranche d'agents concernés - pour les collectivités n'ayant pas conventionné avec le CDG 56 pour la prestation paie)
- ✓ Dossiers de qualification des comptes individuels retraite (constitution intégrale à la demande de la collectivité)
- ✓ Dossiers de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC (agent ayant quitté la fonction publique et n'ayant pas de droit à pension CNRACL)

56 € / dossier

150 € / dossier

150 € / dossier

150 € / dossier

MOINS DE 10 AGENTS : 150 € / dossier
DE 11 À 49 AGENTS : 350 € / dossier
PLUS DE 50 AGENTS : 500 €

150 € / dossier

150 € / dossier

Qualité de vie au travail

Prévention des risques professionnels

- ✓ Document unique d'évaluation des risques professionnels
- ✓ Métrologie
- ✓ Sensibilisation aux risques professionnels
- ✓ Inspection
- ✓ Étude ergonomique de poste de travail / aménagement de locaux
- ✓ Actions collectives
 - .Groupe d'analyse de pratique
 - .Diagnostic des ressources psychosociales
 - .Accompagnement au changement
 - .Accompagnement du plan d'actions RPS/QVT
 - .Démarche de cohésion, reconstitution de collectif de travail
 - .Développement de la posture managériale

COLLECTIVITÉS
AFFILIÉES

64 € / h

64 € / h

64 € / h

89 € / h

89 € / h

89 € / h

COLLECTIVITÉS NON
AFFILIÉES

100 € / h

100 € / h

100 € / h

130 € / h

130 € / h

130 € / h

Service social

Conseil et accompagnement des agents pour résoudre leurs problématiques personnelles ou professionnelles

Convention de mise à disposition

Médecine professionnelle et préventive

- ✓ Suivi médical (visite médicale, entretien infirmier) - Actions en milieu de travail (tarif / agent / an)
- ✓ Première visite (tarif / agent)
- ✓ Examens complémentaires
- ✓ Absence à une consultation / entretien non prévenue 48h à l'avance (ou motif légitime)

COLLECTIVITÉS
AFFILIÉES

72 €

72 €

Refacturés à la collectivité concernée

COLLECTIVITÉS
NON AFFILIÉES

74 €

74 €

50 €

ADMINISTRATION
D'ÉTAT

116 €

116 €

À la charge de l'administration

Bloc de compétences insécable

- ✓ Comité médical
- ✓ Commission de réforme
- ✓ Référent déontologue...

COLLECTIVITÉS
NON AFFILIÉES

0,055%
de la base
URSSAF de
l'année N-1

Instances médicales - Indisponibilité physique

- ✓ Comité médical
- ✓ Commission de réforme

AUTRES SERVICES PUBLICS OU
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE
HORS DÉPARTEMENT

144 € / dossier

205 € / dossier

Mise à jour : 19 mars 2021